

Vœux 2016 d'Anne Hidalgo : les principales annonces qui rythmeront l'année

Anne Hidalgo a présenté mercredi matin ses vœux aux élus parisiens et au personnel du Conseil de Paris. Elle a annoncé à cette occasion une série de mesures, qui viennent compléter ses engagements de mandature.

Le discours de vœux 2016 d'Anne Hidalgo, mercredi matin, s'est ouvert sur l'émotion, après une année 2015 marquée par une série d'attentats d'une ampleur sans précédent, à Paris, Montrouge et Saint-Denis.

« Un an après ces attaques et celles qui lui ont succédé, notre ville est à flot, notre ville est vivante, et notre ville est elle-même – mais elle porte encore le deuil pour celles et ceux qu'elle a perdus », a souligné la Maire de Paris.

Les annonces qui ont rythmé ses vœux répondent ainsi à une double nécessité : « conserver inséparablement la mémoire du passé et le sens du possible que nous offre l'avenir » et « être à la hauteur de ce qu'est Paris et de ce que les Parisiens ont montré à l'épreuve des attentats ».

Elles portent dans de nombreux domaines et permettront très concrètement, dès 2016, d'améliorer encore davantage la vie quotidienne des Parisiens.

La sécurité pour sanctuariser la liberté

1. Demande adressée à l'Etat de pérennisation du dispositif Sentinelle, de créations de postes de policiers supplémentaires, de protection des écoles et des crèches dans le cadre du plan Vigipirate, et de dotations en matériels pour les policiers et les pompiers.
2. Création d'une brigade municipale consacrée exclusivement à la tranquillité et à la sûreté sur l'espace public et recrutement de 30 agents supplémentaires.
3. Réforme du statut de Paris afin de reprendre la plénitude des compétences sur un certain nombre de sujets et permettre aux forces de l'ordre de se concentrer exclusivement sur la sécurité qui est le cœur de leur métier.

4. Maintien du budget spécial de la Préfecture de Police, dans un contexte budgétaire pourtant contraint, avec une enveloppe dédiée pour améliorer l'équipement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.
5. Déploiement de 165 nouvelles caméras, initialement prévues en deux ans, en lien avec les arrondissements et en suivant les règles éthiques du Plan de vidéoprotection de Paris.
6. Soutien à la Préfecture de Police pour une interconnexion des réseaux de vidéoprotection de la capitale et des communes de petite couronne, qui permettra l'accès à 15.000 caméras en Ile-de-France en cas de crise majeure.
7. Mobilisation du secteur de l'innovation au service de la sécurité de tous par l'organisation d'un Hackathon les 15, 16 et 17 janvier et la création d'une plateforme d'innovation dédiée aux questions de sécurité dans un incubateur de la Ville de Paris.

La démocratie comme langue vivante et la laïcité et la culture comme principes

8. Lancement début février de la carte citoyenne qui sera accessible à tous les résidents parisiens à partir de l'âge de 7 ans indépendamment de leur nationalité ou de leur statut.
9. Création au printemps, le samedi 2 avril, d'une nuit du débat démocratique réunissant les universités, les associations, et tous ceux qui s'attachent à penser la cité pour mieux la vivre. La Ville permettra aux Parisiens de discuter toute la nuit dans les cafés, sur les places, pour partager leurs visions du monde, échanger, et découvrir à la fois l'étendue de leur diversité et la puissance de ce qui les rapproche – pour « refaire le monde ».
10. Extension du Budget Participatif, expérience démocratique unique au monde par son montant (500M€ sur six ans) en créant une enveloppe de 30M€ spécifiquement réservée au financement de projets des quartiers populaires et une autre enveloppe de 10M€ dédiée aux projets dans les écoles.
11. Lancement à l'Hôtel de Ville des Assises citoyennes de la laïcité, proposées par un groupe politique de l'opposition, qui se termineront par une conférence de partage menée dans l'esprit de celle qui a réuni l'ensemble des forces vives de notre ville en mars dernier.
12. Création de nouveaux équipements culturels ouverts sur la ville et accessibles à tous, avec notamment la livraison de la Canopée début avril, qui comptera un conservatoire, une bibliothèque, un espace Hip-Hop (La Place) et un espace dédié aux pratiques artistiques amateurs (théâtre, chant, musique et danse).
13. Lancement d'un tandem culturel Paris/New-York.
14. Grande exposition consacrée à Coluche, 30 ans après sa mort.

15. Présentation, le 25 février prochain, d'une plateforme virtuelle des Parisiens morts pour la France pendant le Premier Conflit mondial, à l'occasion du centième anniversaire de la Bataille de Verdun.
16. Souscription auprès de la population parisienne pour ériger, sur les berges de la Seine en contre-bas de l'esplanade des Compagnons de la Libération, un monument aux Morts rendant hommage aux 91.000 Parisiens tués pendant la Première Guerre Mondiale. Il sera inauguré le 11 novembre 2018, pour le Centenaire de l'Armistice.

L'éducation, l'emploi et l'innovation pour une vraie politique à destination des jeunes

17. Doublement du nombre de jeunes (soit 2.000 au total) en situation de décrochage qui bénéficieront d'un tutorat personnalisé, en ciblant en particulier les élèves de 3e dans les collèges REP et les quartiers politiques de la ville. Cette mesure sera conduite en partenariat avec les associations qui luttent contre le décrochage scolaire (comme Zup de Co ou l'AFEV) avec des étudiants bénévoles.
18. Création d'un BAFA Citoyens pour permettre à au moins 1.000 jeunes par an de recevoir une aide au financement de leur formation BAFA.
19. Mise en place d'un dispositif de tutorat pour les jeunes « héros » du quotidien, dont 150 jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance, des missions locales et de quartiers populaires.
20. Accueil de 1.000 jeunes collégiens, pour leur stage de 3e, dans des structures de la nouvelle économie parisienne, solidaire, durable ou circulaire. Dans le même temps, augmentation du nombre de stagiaires accueillis à la Mairie de Paris.
21. Début des travaux du futur campus de l'université Sorbonne Nouvelle boulevard de Picpus, et lancement des travaux du grand campus métropolitain Condorcet en sciences humaines et sociales.
22. Inauguration, le 9 mars, du plus grand incubateur d'Europe dans le 19e – le Cargo, 15.000m² – qui rassemblera, au sein d'un même lieu, incubation d'entreprises innovantes, fablab et hôtel d'entreprises autour des thématiques des industries créatives et aux contenus numériques.
23. Lancement de « Paris Code », grande école du numérique parisien, avec pour objectif de former et de mettre ou remettre en emploi, à terme, plusieurs milliers de développeurs et de codeurs informatiques, en s'appuyant sur les acteurs locaux des écoles de la deuxième chance numérique, en ciblant en priorité les décrocheurs, personnes en reconversion issus des quartiers populaires de l'Arc de l'Innovation.
24. Mise en œuvre de l'Arc de l'innovation, qui répond à un triple défi : celui du développement économique, de la transformation urbaine et de la création d'emplois

dans les quartiers populaires situés de part et d'autre du boulevard périphérique, de la Porte Pouchet à la Porte de Vanves, en misant sur l'innovation économique, mais aussi urbaine et sociale.

25. Création de « Points Paris Emplois » pour redynamiser l'accueil des demandeurs d'emplois partout sur le territoire parisien.

Paris, ville refuge

26. Budget de 9 à 14M€ dédié à l'accompagnement des migrants, prévoyant l'ouverture dès janvier des centres d'hébergement d'urgence de Jean Quarré (une centaine d'hommes) et de Bourg-la-Reine (45 places dédiées aux femmes isolées enceintes ou avec de jeunes enfants), ou encore la création d'une maraude spécifique pour orienter les personnes migrantes en situation de rue.
27. Ouverture de 20 studios dans le cadre d'une convention ville / maison des journalistes / Adoma, afin de pouvoir accueillir les journalistes étrangers, menacés du fait de leur profession et qui souhaitent trouver refuge à Paris.
28. Sanctuarisation des capacités d'accueil et d'hébergement pour les sans-abris et ouverture de nouvelles places allées des fortifications.
29. Organisation en décembre d'une conférence mondiale des villes inclusives dans la droite ligne du Sommet des 1.000 Maires pour le Climat.

Paris, ville progressiste

30. Augmentation et adaptation de l'offre de soins, notamment en ouvrant au second semestre une Salle de Consommation à Moindre Risque adossée à l'hôpital Lariboisière et en supervisant l'installation des premiers cabinets en exercice regroupé dans le cadre du dispositif Paris Med'.
31. Soutien à l'AP-HP pour réduire les temps d'attente et améliorer l'accueil au sein des Urgences.
32. Financement de 10.000 nouveaux logements, avec des livraisons importantes : 177 logements sociaux et 66 places de crèche Porte d'Auteuil (16e), 250 logements sociaux à Hôpital Broussais (14e), 150 logements sociaux rue Bartholomée (15e), etc.
33. Amélioration de la qualité de service dans le parc social, en lançant une conférence citoyenne sur la question de la gestion locative, débouchant à court terme sur des engagements concrets de la part des bailleurs pour renouveler en profondeur leurs méthodes de gestion et écouter et impliquer davantage les locataires.

34. Développement du service public de la petite enfance, avec la création de 620 nouvelles places de crèches et de 120 postes pour renforcer le volant de remplacement de personnels.
35. Renforcement de la Propreté avec 100 nouveaux postes créés.

Paris ville-monde et ville ouverte sur le monde

36. Fusion de la Ville et du Département, dans le cadre de la réforme du statut de Paris, qui comportera aussi un rapprochement des arrondissements dans un souci d'égalité et de proximité ou encore l'alignement des pouvoirs du Maire de Paris sur le droit commun, notamment en matière de circulation afin de mettre en œuvre le plan de lutte contre la pollution.
37. Aboutissement du grand appel à projet Réinventer Paris, avec la réunion d'un jury international et le choix des lauréats début février.
38. Lancement en février/mars de Réinventer la Seine, 1er appel à projets métropolitain sur plus de 40 sites en bord de Seine, de Paris jusqu'au Havre. Il est issu d'une collaboration entre une dizaine de collectivités dans les métropoles de Paris, Rouen et Le Havre, et permettra de faire exister l'Axe Seine pensé par Antoine Grumbach.
39. Poursuite du vaste plan de réaménagement des Portes de Paris. Après la porte des Lilas et la porte de Vanves, 8 nouvelles portes sont en cours de réaménagement : Montreuil, Pouchet, Vincennes, Maillot, Pantin, Saint Ouen, Italie/Choisy et Villette.
40. Création du syndicat métropolitain vélib' pour renouveler le service, permettre l'extension du périmètre du service et réfléchir à d'autre forme de vélos en location, notamment de longue durée, plus adaptés aux territoires plus résidentiels de la métropole.
41. Elaboration d'une charte des villes-monde précisant les droits et les devoirs des entreprises qui se créent en l'absence de règles universelles. Elle mobilisera la société civile : des économistes, des représentants syndicaux, des entrepreneurs réfléchiront ensemble aux moyens d'éviter que la mondialisation ne stérilise et n'uniformise nos villes. Barcelone, New York et Madrid sont d'ores et déjà partie prenante de cette réflexion collective.
42. En lien avec cette charte, amélioration de la réaction au « phénomène AirBnB », par deux actions indissociables : la régulation et la régularisation. Les grands acteurs seront amenés à internaliser davantage la question du respect des règles par les propriétaires. Les particuliers louant leur résidence principale seront mieux accompagnés. Les contrôles seront étendus, via un renforcement des équipes de la Direction du logement et de l'habitat de la Ville de Paris, afin d'avoir en permanence une patrouille sur le terrain contre les fraudes au meublé touristique.

43. Mise en place d'une structure pour la commercialisation de tous les pieds d'immeubles des bailleurs sociaux – plus de 6.000 pieds d'immeubles seront concernés – pour appuyer le développement du commerce de proximité et lutter contre la standardisation des villes.
44. Soutien sans faille aux commerçants et aux acteurs de la filière touristique, pour raviver l'attractivité de Paris et montrer le visage d'une ville dynamique qui innove et se repense en permanence : campagnes vidéo, affichages, réseaux sociaux.

L'esprit universel et cosmopolite des JO

45. Mise en place à la rentrée 2016 d'une classe à horaires aménagés sport dans 1 collège et 1 lycée de tous les arrondissements pour appuyer la mixité sociale et offrir des voies diversifiées de réussite. À terme, ce type de partenariat sera étendu à l'université pour permettre aux sportifs de hauts niveaux d'avoir de vrais débouchés à l'issue de leur carrière.
46. Mise en accessibilité de l'ensemble des équipements.
47. Installation, avant le début de l'UEFA Euro 2016, du Tremplin – plate-forme d'innovation dédiée au sport – au stade Jean Bouin. Elle sera le premier incubateur dédié au sport dans une enceinte sportive.
48. Lancement d'un appel à projets sur le foncier intercalaire, en proposant à tous les acteurs du monde sportif 12 sites à occuper, l'espace de plusieurs mois ou de plusieurs années.
49. Simplification de la vie des clubs et des associations, en leur donnant plus d'autonomie et en leur confiant plus de responsabilités dans la gestion et l'animation des équipements sportifs.
50. Poursuite de la mise en œuvre du plan Nager à Paris, en lançant de grands travaux : piscines Elizabeth et Davout, baignades Daumesnil et Villette, bassins provisoires et rénovations.

Une ville engagée dans la transition écologique

51. Investissement dans le C40, réseau international de villes, pour traduire en actes les engagements de l'accord historique de la COP21 et de la déclaration du Sommet des 1.000 Maires.
52. Mise en place de la Piétonisation des Berges de Seine rive droite, entre le pont des Tuileries et le Pont Henri IV dès la fin de l'été 2016, après Paris Plages.
53. Inauguration de nouveaux tronçons de la Petite Ceinture dans le 13^e, ainsi que de 4 nouvelles rues végétales dans les 8^e, 9^e, 10^e et 20^e arrondissements.

54. Ouverture 24h/24, dès le printemps, de 50% des parcs de mi-avril à mi-septembre.
55. Ouverture au public, dès le printemps, des 3 hectares et demi d'espaces verts du domaine de Longchamp.
56. Extension à tout Paris du périmètre de la Journée sans voiture, qui aura lieu le dernier weekend de septembre 2016.
57. Fermeture à la circulation automobile des Champs Élysées un dimanche par mois, pour les réserver aux piétons, à partir du printemps.
58. Mise en place de composteurs dans tous les espaces verts.
59. Livraison du premier immeuble – 150 logements sociaux et une crèche – chauffé et alimenté à l'eau chaude à 50% par la récupération de chaleur de serveurs informatiques.
60. Installation d'un système de récupération de chaleur à partir d'un data-center pour le chauffage de l'eau de la piscine de la Butte aux Cailles.
61. 100% du chauffage de l'Hôtel de Ville issu d'énergies renouvelables ou d'énergies de récupération.
62. Lancement du plan de rénovation énergétique « 1.000 immeubles », doté de 35M€ sur cinq ans et ciblant les bâtiments les plus énergivores, afin de lutter efficacement contre la précarité énergétique qui touche aujourd'hui 54.000 ménages de la capitale, faire baisser la facture énergétique des Parisiens et améliorer leur confort tout en contribuant à la lutte contre le dérèglement climatique.
63. 180 nouveaux points de recharge accélérée pour les véhicules électriques des particuliers comme des professionnels.
64. Plantation d'une « Forêt de Paris » au Mali, pour témoigner de la solidarité de Paris et de son engagement pour le climat.
65. Amélioration de la collecte des déchets dans le cadre d'un Plan de relance, avec la mise en œuvre de TRilib pour tendre vers le « zéro déchets » et le lancement de la collecte des bio-déchets des ménages dans les 2e et 12e arrondissements.
66. Développement des commandes groupées, initiées fin 2015, avec des villes du Nord et du Sud pour accélérer la mutation des industriels, en particulier dans le domaine des bus et des cars.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr